

## **ANNONCE DU PREMIER FORUM MONDIAL DES PRODUCTEURS DE CULTURES CLASSÉES ILLICITES**

A la fin du mois de mars 2007, s'est constitué à Valencia (Espagne) le Comité international préparatoire du Premier Forum Mondial des Producteurs de Cultures Classées Illicites (FMPCI). Ce Comité a décidé de rendre publiques les considérations préliminaires suivantes :

Héroïne, cocaïne, haschisch et marijuana, les grandes drogues illicites qui préoccupent le plus la communauté internationale, sont élaborés à partir de la culture du pavot à opium, du cocaïer et du cannabis. Ces plantes sont cultivées principalement par des communautés paysannes d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique sur des surfaces considérables. En 2005, d'après les estimations de l'ONU, les plantations illicites de pavot auraient couvert plus de 150 000 hectares, très majoritairement en Asie, dont plus de 100 000 hectares pour le seul Afghanistan. Les cultures de cocaïer, dont une petite partie fournit une consommation licite, s'étendraient sur près de 160 000 ha dans trois pays andins (Pérou, Bolivie et Colombie), dont la moitié en Colombie. Quant au cannabis, qui est sans conteste la plante à usage illicite dont la culture est la plus répandue dans le monde, des enquêtes de terrain ont permis de déterminer que le Maroc, qui est l'un des plus grands producteurs mondiaux de haschisch<sup>1</sup>, aurait cultivé 72 000 ha de cannabis en 2005 (et 134 000 ha en 2003). De par le monde, ce sont ainsi des millions d'individus qui, pour certains depuis des dizaines d'années, vivent ou survivent de la production agricole de ces « plantes à drogues », le secteur le moins rémunérateur de la chaîne du trafic mondial de stupéfiants.

Ces « paysanneries criminalisées » ne peuvent plus être qualifiées de phénomène marginal ou passager. Partie intégrante de la réalité du XXI<sup>e</sup> siècle, elles s'inscrivent désormais dans une problématique permanente d'envergure planétaire. Les ressorts de cette agriculture très particulière ne pourraient être plus paradoxaux. Économie mondialisée s'il en est, celle des drogues est pourtant largement le résultat de configurations locales combinant toujours, bien qu'à des degrés divers, enclavement géographique, en régions de montagne notamment, isolement social, violence politique et sous-développement économique.

Selon les Conventions internationales la production agricole de ces plantes ne peut être légalement autorisée qu'à des fins médicales ou scientifiques. Par conséquent, les États sur le territoire desquels prennent place ces cultures classées illicites ne garantissent pas le respect des droits de ceux qui les produisent. Pauvres et sans défense, les paysans sont les acteurs les moins protégés de cette économie, de sorte qu'ils tombent fréquemment sous la coupe de groupes armés et/ou de fonctionnaires corrompus. De plus, ils sont souvent stigmatisés comme des criminels par les autorités et la société de leur pays. Dominés parmi les dominés, si ces « jardiniers des paradis artificiels » parviennent parfois à s'organiser pour revendiquer certains droits, au premier rang desquels le respect des usages culturels et de la production de dérivés licites, la plupart ne connaissent pas le succès rencontré par les syndicats de cultivateurs de coca boliviens, loin s'en faut. Le prix de leurs mobilisations est bien souvent celui du sang.

---

<sup>1</sup> Mais non nécessairement de cannabis.

Les réponses apportées jusqu'ici par la communauté internationale n'ont pas produit les résultats escomptés : la réduction significative et pérenne des cultures à usages illicites. Les programmes de « développement alternatif », à quelques rares exceptions près, n'ont pas obtenu les résultats espérés. Quant à la « manière forte », l'éradication forcée des plantations, elle ne s'est pas avérée plus efficace et a même été dénoncée comme étant contreproductive, occasionnant parfois de véritables crises humanitaires. Là où elle est mise en œuvre à l'aide d'aspersions aériennes de produits chimiques, comme en Colombie, elle constitue une menace sérieuse pour l'environnement et la santé humaine. Cet échec est quantifiable : les tonnages de matières premières issues de l'économie agricole des drogues illicites ont considérablement augmenté au cours des quinze dernières années.

Les populations concernées par les productions illicites ne sont pas consultées par les institutions nationales et internationales pour faire entendre leur voix en vue de contribuer à l'élaboration de stratégies (dont elles sont pourtant censées être « bénéficiaires ») pour sortir de cette situation dramatique. La Commission des stupéfiants, entité législative de l'ONU en matière de drogue, ne prend jamais en compte leur opinion. Il existe dans quelques pays des syndicats nationaux de producteurs dont le rôle s'est vu renforcé en Bolivie avec l'élection à la présidence de la République d'un agriculteur dirigeant de syndicats de cultivateurs de coca. Des relations existent entre les producteurs de feuilles de coca des trois pays andins, mais ces derniers n'ont aucun contact avec les communautés paysannes qui cultivent le pavot à opium et le cannabis sur d'autres continents, et qui sont en général isolées, dispersées et marginalisées.

L'année 2008 marquera le dixième anniversaire de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée au problème mondial des drogues (UNGASS). En 1998, cette instance s'est donnée comme objectif l'élimination ou la réduction substantielle des cultures illicites. Dix ans plus tard, le moment est venu de faire le bilan des actions entreprises et de décider d'une nouvelle stratégie pour le futur. Les populations concernées par les productions illicites se doivent logiquement de jouer un rôle important dans ce processus.

## **OBJECTIFS DU FORUM**

Le Premier Forum Mondial des Producteurs de Cultures Classées Illicites que les organisateurs se proposent de réaliser en février 2008, a pour objectif de permettre aux producteurs de :

Échanger et communiquer sur les problèmes politiques et socio-économiques qui poussent leurs communautés vers ces formes d'agriculture et en informer largement l'opinion publique mondiale ;

S'interroger sur l'avenir des populations concernées : développement équitable et durable des économies et des territoires ruraux, réformes agraires, développement alternatif, développement des usages licites (culturels, médicaux et alimentaires) de ces cultures ;

**Élaborer des propositions pour des politiques différentes destinées à être présentées aux instances officielles concernées ;**

**Structurer les communautés concernées en associations et réseaux comme interlocuteurs des autorités et organisations nationales, régionales et internationales et en faire des acteurs de leur propre développement.**

**Le Premier Forum Mondial des Producteurs de Cultures Classées Illicites a pour objectif de réunir des agriculteurs affectés par les politiques actuelles. Conscients des limites légales que leur activité productive impose à ces paysans, les organisateurs du Forum feront aussi appel à d'autres acteurs intervenant dans le contexte de l'économie rurale des régions concernées, comme les agents du développement local ou de la coopération internationale, des représentants des communautés, des experts, des chercheurs, etc.**

**Les conclusions et délibérations de ce Premier Forum Mondial devront être prises en compte lorsque seront élaborées dans l'avenir les stratégies politiques des gouvernements et de la communauté internationale. Au-delà des discours creux qui prétendent que le problème mondial de la consommation de drogues illicites peut être résolu en s'attaquant à des cultivateurs pauvres, les politiques se doivent de préserver le droit des populations à disposer de moyens de subsistance durables.**

**Le Comité international préparatoire de ce Premier Forum Mondial des Producteurs de Cultures Classées Illicites appelle les organismes internationaux, associations et syndicats, gouvernements et la société civile en général à reconnaître la gravité des problèmes qui affectent les populations concernées et à appuyer cette initiative.**

**Valence, le 31 mars 2007**

**COMITÉ INTERNATIONAL PRÉPARATOIRE (CIP) DU PREMIER FORUM  
MONDIAL DES PRODUCTEURS DE CULTURES DÉCLARÉES ILLICITES**

**Association des Populations des Montagnes du Monde – APMM**

**Jean Bourliaud, Vice-président de l'APMM, chercheur à l'INRA (France)**

**Centro de Estudios Rurales y de Agricultura Internacional – CERAI**

**Vicent Garcés, Président du CERAI (Espagne)**

**Pasqual Moreno Torregrosa, Vice-président du CERAI. (Coordinateur du CIP)**

**Transnational Institute – TNI**

**Pien Metaal (Pays-Bas)**

**Pedro Arenas (Colombie)**

**Ahmed Benamar (Maroc).**

**Pierre Arnaud Chouvy, géographe, CNRS-Prodig (France).**

**Gil Gorchs (Universitat Politècnica de Catalunya, España).**

**Alain Labrousse, sociologue, ex-directeur de l'Observatoire Géopolitique des Drogues – OGD, secrétaire de la Mission d'Aide au développement des économies rurales en Afghanistan – MADERA (France)**

**Laurent Laniel, sociologue (France).**

**David Mansfield (Royaume-Uni)**

**Dionicio Núñez (Bolivie).**

**Silvia Rivera (Bolivie).**

**Ricardo Soberón (Pérou).**

**Andreu Viola (Espagne).**

**Coletta Youngers (WOLA, États-Unis d'Amérique).**

**CONTACTER LE SECRETARIAT TECHNIQUE.**

**Le courriel pour prendre contact avec le Secrétariat Technique est : [fmcicerai@gmail.com](mailto:fmcicerai@gmail.com) . Pour toute information, écrire à cette adresse.**

**Le téléphone du CERAI est le 00 34 96 3521878 et le fax le 00 34 96 3522501**

**Le téléphone portable du Premier Forum Mondial des Producteurs de Cultures Classées Illicites est le 635 96 52 55.**